

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2019
DÉLIBÉRATION N° 2019-80

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 1

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-et-un octobre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 07 octobre 2019, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Etienne - BOISSET Julien - DRUJON D'ASTROS Cyrille - REYNAUD Pascale - SEGOND Éric.

Absents : DEHOUX Brigitte - LUTZ Sandrine - MATHURIN Christian

Pouvoir : MATHURIN Christian à BOISSET André

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet : EXTENSION D'ADHESION A IT05

- ***Vu*** l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que « *Le Département, des Communes et des Etablissements Publics Intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé agence départementale. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier* »,
- ***Vu*** la délibération du Conseil Général des Hautes-Alpes fixant les premiers principes relatifs à la création d'une agence technique départementale sous la forme d'un établissement public administratif, en date du 22 octobre 2013,

- **Vu** la délibération du Conseil Général des Hautes-Alpes instituant l'agence technique départementale dénommée IT05 (Ingénierie Territoriale des Hautes-Alpes) au service des collectivités, en date du 22 octobre 2013,
- **Vu** la délibération du Conseil Municipal du 11 décembre 2013 d'adhésion pour les prestations relevant du seul domaine de l'eau potable,
- **Vu** les statuts adoptés par l'Assemblée Générale constitutive de l'établissement public IT05 le 28 janvier 2014, modifiés le 21 avril 2016 et 24 avril 2017,

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal d'étendre son adhésion à tous les services, hors assainissement, compétence de la Communauté du Pays des Ecrins.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Décide d'étendre l'adhésion à IT05, à partir de 2019, pour l'ensemble des prestations, hors assainissement.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



The image shows a handwritten signature in blue ink that overlaps the official seal of the Mayor of Freissinies. The seal is circular and contains the text 'MAIRIE DE FREISSINIES' at the top and 'Hautes-Alpes' at the bottom. In the center of the seal, there is a coat of arms featuring a sun, a mountain, and a river. The signature is written in a cursive style and extends across the seal.